

FONDATION “SORELLE MILANESE”

AVIS DE CONCOURS

BOURSES D’ETUDES POUR FREQUENTER DES COURS DE LANGUE ET CULTURE ITALIENNE AUPRES DU CAMPUS UNIVERSITAIRE DE SAVONE

La “Fondation Sorelle Milanese” accorde 13 bourses d’études pour fréquenter des cours d’été de langue et culture italienne, organisés par la Faculté de Langues et Littératures Etrangères de l’Université de GENES, en collaboration avec SPES – Société de Promotion des Institutions Savonaises pour l’Université, auprès du Campus Universitarie de Savona (Ligurie).

Les cours dureront trois semaines à **partir du 16 juillet jusqu'au 3 août 2012.**

La bourse offre la fréquence gratuite des cours, le matériel didactique et une somme de 700,00 euros comme contribution forfaitaire pour les frais de voyage, logement et nourriture.

CONDITIONS D’ADMISSION

Tous les citoyens français d’origine italienne (à prouver), peuvent présenter leur candidature.

Les candidats ne sont pas censés avoir fait des études universitaires, mais ils devront déclarer le niveau de leurs études.

Le cours de langue et culture italienne pourra être fréquenté même par ceux qui ne sont pas d’origine italienne: les frais du cours et du matériel didactique est de € 500,00, somme à payer à SPES S.c.p.a.

PRESENTATION DES CANDIDATURES

Les candidats devront remplir le formulaire disponible sur le site www.campus-savona.it dans la section “News ed eventi”.

Aux demandes d’admission il faudra joindre:

- certificat de nationalité française
- document d’origine italienne
- curriculum vitae
- lettre où on dit les raisons pour lesquelles on voudrait participer aux cours
- deux photos format carte d’identité
- adresse courriel

Pour ceux qui ne sont pas d’origine italienne, mais voudraient suivre le cours :

- curriculum vitae
- lettre où on dit les raisons pour lesquelles on voudrait participer aux cours
- deux photos format carte d’identité
- adresse courriel
- copie du reçu du paiement de € 500,00 en faveur de SPES s.c.p.a.

Si l’on le demande expressément, il est possible d’activer un échange d’hospitalité non obligatoire avec des lycéens de Savone.

Les demandes d’admission pourront être envoyées par courrier à

-Spes scpa via Magliotto, 2 – Campus Universitario –17100 Savona (Italie) avant le

25 juin 2012 en mettant sur l’enveloppe la légende suivante:

“Richiesta di partecipazione al bando borse di studio Fondazione Sorelle Milanese”

Les demandes parvenues après le 25 juin ne seront pas prises en considération.

Celles qui parviendront incomplètes pourront être complétées avec la documentation manquante, avant le 30 juin 2012.

On ne sera pas responsable d'éventuels retards des postes ni d'éventuelles erreurs dans l'acheminement du courrier.

CRITERES DE SELECTION

Le jury constitué par le doyen de la Faculté de langues et Littératures Etrangères de l'Université de Gênes (ou par un de ses délégués), par le Président de Spes (ou un de ses délégués), par le Président de la Fondation "Sorelle Milanese" (ou un de ses délégués), dressera un classement pour l'attribution de 13 bourses d'étude sur la base de l'évaluation de la documentation reçue. A parité d'évaluation, on donnera la priorité à la demande arrivée avant.

FORMULATION DU CLASSEMENT

Le jury dressera le classement pour l'attribution des bourses sur la base des critères ci-dessus exposés. Les décisions du jury sont sans appel.

Le classement, après vérification des conditions demandées, sera communiqué aux personnes concernées, par courriel ou par téléphone.

Les 13 boursiers recevront la communication officielle avant le 6 juillet ; ils s'engageront à fréquenter les cours pour toute leur durée c'est à dire du 16 juillet au 3 août, sous peine de perdre la deuxième et dernière tranche de la bourse.

Les exclus pourront être admis à fréquenter les cours et à avoir le matériel didactique contre paiement de € 500,00.

OBLIGATIONS DES BOURSIERS

Les bénéficiaires des bourses devront fréquenter régulièrement les cours prévus par cet avis jusqu'à leur conclusion.

Les bénéficiaires qui, pour des raisons sérieuses, devaient renoncer à la bourse attribuée, devront le communiquer au secrétariat organisateur au plus tôt, de manière qu'il soit possible d'attribuer la bourse au premier candidat en réserve.

Le départ anticipé comporte la perte du deuxième versement de la bourse.

OBLIGATIONS ET RESERVES DE LA DIRECTION

La Direction est responsable des activités formatives et de la discipline des cours.

La Direction peut modifier l'emploi du temps et les programmes, le cas échéant.

La Direction n'assume aucune responsabilité civile.

DISTRIBUTION DES BOURSES

Le montant des bourses sera distribué aux boursiers en deux tranches de € 350,00: la première au début des cours, la deuxième à la fin de la dernière semaine, après avoir vérifié que le boursier a fréquenté au moins 80% du total des heures prévues pour son cours.

La somme sera délivrée par virement bancaire - valeur fixe - ou bien par chèque barré non négociable. Pour les mineurs le virement est obligatoire.

ORGANISATION DIDACTIQUE

Pour garantir une offre didactique adéquate, les boursiers seront partagés – sur la base des résultats du test télématique – en deux groupes homogènes selon leur connaissance de la langue italienne.

COURS

Les cours de langue et de culture italienne sont organisés par la Faculté de Langues et Littératures Etrangères de l'Université de Gênes, en collaboration avec SPES scpa, dans le Campus Universitaire de Savone.

L'activité didactique est ainsi prévue:

Niveau 1 – Cours élémentaire (50 heures)

Niveau 2 – Cours moyen (50 heures)

On prévoit des leçons en commun pour les deux cours, qui se dérouleront sur le territoire, soit pour visiter les lieux d'intérêt historique et la vieille-ville de Savone, soit pour connaître la ville de Gênes –qui se trouve à 45 Km – et quelques centres touristiques de la Riviera.

Programme didactique

L'emploi du temps détaillé sera communiqué au début des cours qui seront tenus par des enseignants spécialistes dans l'enseignement de la langue italienne pour étrangers et par des professeurs universitaires pour les cours de culture générale.

Matériel didactique

Les boursiers recevront le matériel didactique nécessaire à leur travail.

Equipement du Campus

Les boursiers auront libre accès à la bibliothèque-médiathèque, aux équipements sportifs et à la cantine, où on peut prendre un repas à un prix établi par convention; toutefois ils seront complètement libres de choisir où prendre leur repas et où loger. La piscine, le stade et la plage se trouvent à peu de minutes du Campus. Un bus relie en quelques minutes le campus avec la gare d'où les boursiers pourront se rendre, après un voyage en train d'une heure environ, dans des stations touristiques comme Sanremo et Bordighera tout proches de la Côte d'Azur, ou bien Rapallo, Portofino et les « Cinque Terre » sur la riviera orientale.

ATTESTATIONS

A la fin des cours les boursiers recevront une attestation de fréquence et un jugement sur les résultats didactiques atteints.

LOGEMENT

Les boursiers pourront loger dans le campus, sauf indisponibilité des chambres.

Il y a la possibilité de louer un appartement en partageant les frais avec d'autres étudiants et d'activer un échange d'hospitalité.

On signale aussi les adresses suivantes :

SEMINARIO VESCOVILE DI SAVONA

Via Leopoldo Ponzzone,5,17100 Savona

Tel. 00 39 19 813572

Il se trouve au centre ville et à 300 mètres de l'arrêt du bus qui mène au Campus. Le linge est compris.

CAMPING VITTORIA

Via Nizza 111 17100 SAVONA

TEL.00 39 19 881439 www.campingvittoria.com

D'autres renseignements :

<http://www.campus-savona.it/soggiorno.htm>